

26.04.2006 – 07:08 Uhr

comparis.ch publie une étude sur les assurances complémentaires hospitalières - La médecine à deux vitesses est déjà une réalité pour beaucoup

Zurich (ots) -

Aux yeux des assurés, il existe déjà une médecine à deux vitesses : presque les trois quarts des Suisses et des Suissesses pensent au moins en partie que tous les patients ne bénéficient pas du meilleur traitement médical. C'est ce que révèle une étude représentative du site comparateur comparis.ch. Plus de la moitié des 1 000 personnes interrogées pensent aussi que dans dix ans, seuls les riches seront encore bien soignés sur le plan médical.

Zurich, le 26 avril 2006 - Une étude représentative du site comparateur comparis.ch sur le thème des assurances complémentaires hospitalières gagne en explosivité grâce au débat qui se profile au Conseil national sur la caisse unique. comparis.ch a, entre autres, voulu savoir si les assurés étaient satisfaits de leur assurance maladie et comment ils voyaient l'avenir.

Les résultats de l'étude publiés préalablement aujourd'hui sont explosifs : la moitié des personnes interrogées considèrent qu'il existe déjà une médecine à deux vitesses. Un autre quart pense que tous les patients n'ont pas, en partie, accès aux meilleurs traitements et aux meilleures thérapies. 1 001 personnes ont été interrogées en Suisse romande et en Suisse alémanique à l'occasion de cette étude. C'est l'institut de recherche Demoscope qui a mené cette enquête téléphonique fin mars.

Sombres projections

Les projections dans l'avenir sont encore plus sombres : 60 % des personnes interrogées anticipent avec certitude des coupes drastiques dans le catalogue des prestations de l'assurance de base durant les prochaines années. Un quart pense que des réductions des prestations du catalogue de l'assurance de base sont parfaitement possibles. Il est intéressant de noter que les personnes ayant des revenus élevés ou très élevés sont davantage persuadées que les personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 4 000 francs que les prestations seront réduites. De même, l'assuré ayant déjà été hospitalisé s'attend plutôt à une réduction des prestations.

"Dans dix ans, seuls les riches pourront encore avoir accès aux meilleurs traitements médicaux et thérapies": Cette affirmation a été jugée comme étant totalement ou partiellement vraie par les trois quarts des assurés. Ce fort taux d'approbation se retrouve dans toutes les classes sociales et quel que soit l'âge.

Les prestations actuelles sont jugées suffisantes

Les Suissesses et les Suisses ont peur de l'évolution à venir du système de santé. En revanche, ils sont pour la plupart satisfaits de la situation actuelle. Les prestations de l'assurance minimale obligatoire, telles qu'elles sont aujourd'hui, apparaissent suffisantes à 75 % des sondés. Seuls 17 % les jugent insuffisantes. Les assurés restants pensent que ces prestations sont "oui et non" suffisantes.

Des assurances complémentaires pour le luxe en plus

Même si la majeure partie des assurés juge suffisantes les garanties contenues dans le catalogue de l'assurance de base, ils ont quand même souscrit une assurance complémentaire hospitalière. Sur les 1 001 personnes interrogées, 27 % avaient une assurance hospitalière privée ou semi-privée. Les raisons les plus fréquemment citées pour avoir souscrit de telles couvertures sont le "libre choix du médecin ou de l'hôpital" ou simplement "plus de luxe", "horaires de réveil personnalisés" ou "choix du repas". L'assuré en semi-privé a normalement droit au remboursement d'une chambre à deux lits et à être soigné par le médecin en chef. Les assurés en division privée sont en chambre seule et sont pris en charge par le chef de service. 45 % des sondés sont assurés en "division commune, Suisse entière". Ainsi, ils peuvent aussi se faire soigner dans un hôpital situé en dehors de leur canton de domicile.

Le plus souvent, les complémentaires hospitalières ne sont pas souscrites par manque d'argent. Dans les localités où les primes pour l'assurance de base sont déjà relativement élevées, la part des assurés à avoir une complémentaire hospitalière est moindre. Ainsi, en Romandie où les primes sont chères, presque 40 % des sondés avaient renoncé à une telle couverture. En revanche, dans les cinq cantons de Suisse alémanique affichant les primes les plus basses (Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Obwald, Nidwald et Uri), aucune des personnes interrogées n'avait renoncé à avoir une assurance complémentaire hospitalière.

Ces cantons ont en commun non seulement leur faible niveau de primes mais également le fait de ne pas avoir de grand hôpital ou d'hôpital universitaire. Les assurés n'ayant donc pas de complémentaire hospitalière font donc confiance à l'Etat pour garantir aux patients l'accès à des soins optimaux ; en cas de besoin également en dehors de leur canton de domicile. "Mais la confiance en l'Etat n'est pas là, ce qui devrait donner à réfléchir lors du débat sur la caisse unique" déclare Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch.

Assurer une maison qui brûle

Rendus soucieux, plus d'un tiers des sondés n'ayant pas d'assurance hospitalière n'y pensent que lorsqu'il est déjà trop tard : avant une hospitalisation déjà planifiée ou en cas de dégradation de leur état de santé. Lorsque une maison brûle, il est trop tard pour pouvoir l'assurer. C'est aussi vrai pour les complémentaires hospitalières : à l'opposé des règles valant pour l'assurance de base, les caisses maladie ne sont pas tenues d'accepter les assurés. Un assuré déjà malade ou ayant des problèmes de santé peut donc se voir refusé ou alors accepté avec des réserves. Moralité : l'assuré envisageant de souscrire une assurance complémentaire hospitalière doit s'en occuper de bonne heure. Un comparatif qualité-prix se trouve sur www.comparis.ch.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

Internet : www.comparis.ch

Présentation de cette étude sur les assurances complémentaires hospitalières:

comparis.ch présentera les résultats complets de l'étude "assurance complémentaire hospitalière" pour les journalistes intéressés et un public de spécialistes le mardi 2 mai 2006, de 16h00 à 16h45, chez comparis.ch, Stampfenbachstrasse 48,

8006 Zurich (en allemand) Inscriptions jusqu'au 28 avril à
media@comparis.ch. Même adresse pour commander l'étude.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100508227> abgerufen werden.